



MENTIONS D'INFORMATION CONCERNANT L'OUTIL GESTION DES CONFÉRENCES

Dans le cadre de la stratégie nationale du sport de haut niveau, le Ministère chargé des sports, l'Agence nationale du sport et l'INSEP se sont associés dans le cadre d'une convention signée en juillet 2020 pour mettre en place une offre de service numérique globale à des fins de pilotage, de recherche et d'accompagnement des projets de performance sportive.

Dans le cadre de ce projet dénommé Sport Data Hub Sport (SDH), l'INSEP a développé l'outil numérique *Gestion des conférences* pour faciliter la gestion des inscriptions à des événements (conférences, séminaires). Lors de l'inscription en ligne, les personnes qui souhaitent s'inscrire à l'événement, remplissent un formulaire d'inscription dans lequel sont collectées les données nécessaires à l'organisation et la gestion du séminaire (données d'identification, données professionnelles, données liées à la demande d'hébergement ou à la restauration des participants durant la durée du séminaire, taille de vêtement pour les cadeaux offerts aux participants par le SDH). Ces données pourront également être utilisées à des fins statistiques.

Cet outil peut être utilisé par les acteurs du Sport Data Hub : le Ministère chargé des sports, l'Agence nationale du sport, l'INSEP, les établissements publics sous la tutelle du Ministère chargé des sports (CREPS, écoles nationales).

L'organisateur de l'événement est le responsable de traitement.

Le séminaire est organisé par les membres du Sport Data Hub. Le Ministère des Sports, l'Agence nationale du sport et l'INSEP sont responsables de traitement conjoints. Ce séminaire s'inscrit dans l'objectif du SDH d'associer les établissements et les fédérations à la conduite du projet et s'appuie sur la mission d'intérêt public pour les pouvoirs publics de développer le réseau des acteurs du haut niveau.

Seul l'INSEP sera destinataire des données collectées afin de gérer l'organisation de l'événement qui aura lieu sur son site. Les données sont conservées en base active pendant une durée de 3 mois afin de pouvoir faire parvenir aux participants d'éventuels documents ou comptes-rendus à la suite de l'événement.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](https://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du responsable de traitement à l'adresse électronique suivante : dpo.sdh@grand-insep.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.